



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

22 octobre 2015

Consultation publique sur la possibilité pour un fonds d'investissement d'octroyer des prêts

Ce document de consultation porte sur la possibilité pour un fonds d'investissement d'octroyer des prêts. Il contient des orientations sur la manière dont pourraient être régulés les sociétés de gestion (organisation, moyens, expertise, etc.), les fonds (types de fonds autorisés, limitation de l'activité de ces fonds, etc.) et les prêts eux-mêmes (qualité des bénéficiaires, échéance du prêt, etc.). Les contributions sont à envoyer, d'ici le 4 décembre 2015, à : directiondelacommunication@amf-france.org URL = [\[mailto:directiondelacommunication@amf-france.org\]](mailto:directiondelacommunication@amf-france.org).

 Télécharger le contenu

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ACTUALITÉ

FONDS MONÉTAIRES

10 juin 2022

L'AMF actualise sa publication sur l'évolution du marché monétaire



ACTUALITÉ

GESTION D'ACTIFS

13 avril 2022

L'AMF publie des données sur l'évolution du marché des fonds monétaires



RAPPORT / ÉTUDE

GESTION D'ACTIFS

13 avril 2022

L'évolution du marché des fonds monétaires français entre le 31 mars 2020 et le 31 décembre 2021



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02